



PERGAM RISING DIVIDEND

COMPARTIMENT DE PERGAM FUNDS

CODE ISIN CLASSE EUR-R (CAP) : LU1020732662 - CET OPCVM EST GÉRÉ PAR PERGAM

CONÇU POUR DEMAIN

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de gestion :

Le Compartiment Pergam Rising Dividend vise à obtenir des plus-values à long terme en investissant dans un portefeuille d'actions ou titres de fonds propres de sociétés européennes en mettant l'accent sur des valeurs capables de verser des dividendes à croissance pérenne et, si possible à des niveaux élevés. En effet, la distribution de dividendes constitue une composante récurrente et significative de la performance des marchés actions.

L'objectif de gestion du compartiment PERGAM RISING DIVIDEND est d'obtenir une performance supérieure à l'indicateur de référence suivant :

- Stoxx 600 Net Return exprimé en Euro, disponible notamment sur Bloomberg à la référence SXXR.

Politique d'investissement :

Le gérant met en œuvre une gestion discrétionnaire flexible. Ce Compartiment investit dans les marchés actions de l'Espace Economique Européen et de la Suisse.

Au moins 60 % de l'actif total du Compartiment sont investis dans des actions ou instruments de fonds propres de sociétés ayant leur siège dans un pays d'Europe ou dans un pays situé hors d'Europe mais qui exercent leurs activités de façon prédominante en Europe, ainsi que les holdings dont les participations sont investies de façon prédominante dans des sociétés dont le siège se trouve dans un pays européen.

Le Compartiment privilégie les sociétés se distinguant par leur capacité à payer et maintenir un dividende en croissance et si possible élevé afin d'offrir une performance mettant l'accent sur la croissance du rendement. Les titres de tous secteurs et tailles de capitalisation peuvent être acquis sans contrainte indicielle. Les choix s'appuient avant tout sur le jugement porté sur les différentes sociétés en tenant compte des considérations générales de l'économie, de la zone d'investissement, des différents pays et des secteurs d'activité.

Le Compartiment examine les valeurs par la prise en compte, notamment, la croissance historique des dividendes versés, le résultat de l'analyse de la capacité de la société à assurer la pérennité de cette croissance et la valorisation relative de ces sociétés par rapport à d'autres acteurs du secteur ou du marché européen d'actions.

Le Compartiment prend également en considération les perspectives de croissance relative de ces sociétés par rapport à leurs concurrents, l'environnement politique et économique, l'impact des variations des taux de change, la fiscalité et la liquidité.

Le Compartiment peut investir au maximum 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM monétaires, obligataires ou actions.

Concernant les actions, les instruments utilisés seront notamment des titres vifs, des parts ou

actions d'OPCVM luxembourgeois ou européens coordonnés actions et les marchés à terme sur indice.

Le Compartiment a la possibilité d'investir jusqu'à 40 % de son actif total net sur des titres de créance et autres instruments du marché monétaire, libellés dans une devise d'un pays membre de l'OCDE (titres à taux fixe, taux variable, taux révisable ou indexés). Ces titres sont des emprunts gouvernementaux, des émissions du secteur privé, sans répartition prédéfinie.

Les revenus nets de ce Compartiment sont intégralement capitalisés pour la classe Eur-R (cap).

La durée de placement recommandée est de 5 ans.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées chaque jour de bourse ouvrable avant 12h00, heure de Luxembourg (J) et exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J). La valeur liquidative est quotidienne, à l'exception des jours fériés à Luxembourg, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes.

Le Fonds est éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions) en France et sera, par conséquent, investi à hauteur de 75% minimum en actions de sociétés dont le siège social est situé au sein de l'espace économique européen.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

Explication de l'indicateur et ses principales limites :

- L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable quant au profil de risque futur du Fonds.
- Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.
- Le Compartiment appartient à la catégorie 6 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous.

• Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Compartiment ou exposer le Compartiment à des pertes.

• La valeur des actions ou de titres liés à des actions peut être affectée par les mouvements de marché boursier quotidiens.

• D'autres facteurs ayant une influence comprennent l'actualité politique et économique, les bénéfices des entreprises et les événements significatifs relatifs aux entreprises.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

• En particulier, la survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de votre OPCVM.

• Risque de change : la performance peut être affectée par les fluctuations de change.

• Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.



PERGAM RISING DIVIDEND

Compartiment de Pergam Funds

DOCUMENT D'INFORMATION CLÉ POUR L'INVESTISSEUR (DICI)

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisant la croissance potentielle des investissements.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

* Le chiffre communiqué, qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvement imputées à l'OPCVM, se fonde sur une estimation pour le premier exercice. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer au chapitre VIII. Charges et frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.pergam.net

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT ET/OU APRÈS INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée. Eur-R (cap)	2% maximum
Frais de sortie Eur-R (cap)	Néant
Les pourcentages indiqués sont les maxima pouvant être prélevés sur votre capital à l'entrée avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et/ou de sortie.	
FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE	
Frais courants Eur-R (cap)	2% TTC*
FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	15% ttc au-delà de la performance de l'indice de référence si la performance de la valeur nette d'inventaire est positive sur l'année

PERFORMANCES PASSÉES

Les performances seront disponibles après la clôture du premier exercice, à savoir le 31 décembre 2015

- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures. •
- Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions. •
- Les performances sont libellées en EURO et s'entendent coupons réinvestis pour le fonds •
- La Sicav est créée le 17/01/2014 •

INFORMATIONS PRATIQUES

• **Nom du dépositaire** : CACEIS BANK LUXEMBOURG.

• **Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM** : Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite auprès de Pergam 49/51 avenue George V - 75008 PARIS.

• **Lieux et modalités de communication de la valeur liquidative** :

La valeur liquidative est disponible auprès de Pergam ou sur le site internet www.pergam.net et sur les sites d'informations financières.

• **Fiscalité** : selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts d'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

• La responsabilité de Pergam ne peut être engagée sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

• Cet OPCVM est agréé au Royaume-Uni, en France, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Suisse et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

• Pergam est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

• Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 27 février 2015.



49/51 avenue George V - 75008 Paris France - Tél. : 33(1) 53 57 72 00 - www.pergam.net - contact@pergam.net
Numéro d'agrément AMF GP 01-032 délivré le 1er août 2001

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre ce en quoi consiste un investissement dans le fonds et les risques qui y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.